

# Municipales 1983 AUXONNE: Dans ce tract Yves TACHIN, qui conduit la liste "Liste d'intérêt local" dénonce un "massacre de la forêt" et expose en huit points les divers moyens pour y remédier. (Présentation Claude SPERANZA mars 2026)

## - HALTE AU MASSACRE DE LA FORET -

Une nouvelle politique de la forêt doit être appliquée par la prochaine Municipalité. Depuis 15 ans en effet, la forêt communale des Crochères est soumise à un véritable massacre. Les agents forestiers locaux et la Direction Départementale de l'ONF n'étant que les exécuteurs des travaux signés par le Maire, ne peuvent être tenus responsables des erreurs et scandales qui s'accroissent dans la gestion de la forêt.

Monsieur HUGON a lui-même maintes fois reconnu qu'il était incompétent dans ce domaine, mais il ne se réfère pas pour autant à son Conseil, afin d'en discuter, se contentant d'entériner des décisions venant de Paris, fondées sur un plan théorique établi dans les années 1960 et aujourd'hui périmé.

La Liste d'Intérêt Local propose une nouvelle politique de la forêt dont voici les grandes lignes :

- 1°) Arrêter momentanément le déboisement. En 1981, on notait une avance de 40 ha des surfaces déboisées. Les crédits affectés à la régénération doivent être attribués en priorité à l'entretien des jeunes plantations qui disparaissent sous les ronciers.
- 2°) Supprimer la reconversion, qui a pour but de remplacer les essences locales, par d'autres ~~mal adaptés à notre région, notamment les résineux,~~ dont le but de plantation est la destruction naturelle du bois de chauffage.
- 3°) Revoir le financement du plan de régénération, afin que la totalité des recettes actuelles de la forêt ne soit pas absorbée par une hypothétique rentabilité au XXII<sup>ème</sup> siècle. Le coût de la régénération prévu, au départ à 8% des ventes de bois, atteint en 1982, 70% des recettes (subventions comprises), ce qui rend démagogique sa continuité.
- 4°) Mettre à jour la programmation du plan, en respectant les idées toujours positives de l'aménagiste qui l'a conçu, à savoir la protection des secteurs denses en essences locales de valeur (merisiers, frênes), le développement des plantations de chênes pédonculés (essence locale) et l'intensification de la production du bois industriel. Supprimer les orientations qui ne correspondent plus à la politique forestière actuelle. Il faut maintenir la production du bois de chauffage, exploité par plus de 400 affouagistes
- 5°) Etudier un plan d'assainissement ; le déboisement de la forêt par des engins qui nivellent et tassent le sol a pour conséquence deux effets négatifs :
  - a) il compromet l'avenir des jeunes plantations par l'imperméabilité de la terre, et le développement d'une nouvelle végétation, telle que les joncs.
  - b) les eaux pluviales ne rencontrent plus les obstacles naturels du relief et parviennent rapidement à un réseau de fossés inadaptés à réceptionner un tel volume d'eau, d'où les inondations des lotissements.

6°) Enfin, la forêt d'Auxonne peut être plus giboyeuse qu'actuellement. Une étude doit être faite dans ce sens avec les chasseurs et l'ONF.

Dans ce domaine, la Municipalité doit avoir d'autres initiatives que l'augmentation de tarif du bail triennal avec la Société de chasse.

7°) Aborder une nouvelle politique du bois de chauffage, au niveau des affouagistes, du commerce et une étude des besoins énergétiques de la Commune. Actuellement, la Municipalité dépense plus de 65 millions de centimes en énergie (fuel, gaz, électricité) pour ses bâtiments communaux. Dans l'incohérence de sa gestion, elle finance la destruction de son énergie naturelle et abondante, le bois. Les hectares de résineux, dont les plantations ont été décidées par Monsieur HUGON, ont supprimé pour 70 ans, 50.000 stères de bois de chauffage, sans compter les bois d'oeuvres et industriels. Si cette programmation aberrante devait se poursuivre, ce sont 559 ha de résineux qui seront plantés, détruisant pour les prochaines décennies 280.000 stères de bois de chauffage, représentant à la valeur actuelle de ce produit un capital de 3 milliards de centimes.

Nous voulons arrêter ce scandale et étudier une possibilité d'utilisation partielle de cette énergie pour les besoins de la Commune.

8°) Avoir la maîtrise de la gestion de la forêt. Des responsabilités bien déterminées entre l'ONF et la Commune doivent éviter les erreurs passées, sources de gaspillage, dont voici deux exemples :

En Avril 1981, 25.000 résineux sont plantés hors saison ; dans les semaines qui suivirent 22.000 devaient périr. Cette plantation a coûté 5.600.000 centimes de main d'oeuvre, somme qu'il a fallu à nouveau engager pour replanter l'hiver suivant.

A la même époque, le secteur le plus riche en merisiers (essence de valeur) pouvant bientôt être exploité et considéré comme une ressource très précieuse pour la Commune, a été rasé afin de planter des chênes qui seront exploités dans plus d'un siècle et qui nécessiteront des années d'entretien, aux frais de la Commune.

A tous ces scandales, Monsieur HUGON a répondu par une campagne de propagande, dans le bulletin municipal, la Presse et une visite "guidée" en forêt. Il s'est opposé à tout débat au Conseil et a refusé le rapport TACHIN en raison des prochaines municipales.

De telles pratiques qui compromettent l'avenir économique et l'équilibre naturel de notre première richesse communale doivent cesser.

C'EST POURQUOI NOUS VOUS INVITONS A VOTER MASSIVEMENT POUR LA LISTE D'INTERET LOCAL.